



Chaque semaine, un texte biblique proposé par la liturgie est commenté et médité par une personne nourrie de la tradition de l'Oratoire. Ces méditations vous sont offertes, à méditer sur place ou ailleurs. La méditation imprimée est à votre disposition, vous pouvez l'emporter. Ces textes sont également disponibles sur le site de l'Oratoire de France : [www.oratoire.org](http://www.oratoire.org)

#### **1<sup>ère</sup> lecture du vendredi 27 mai 2022**

A Corinthe, une nuit, le Seigneur dit à Paul dans une vision : « Sois sans crainte, parle, ne garde pas le silence. Je suis avec toi, et personne ne s'en prendra à toi pour te maltraiter, car dans cette ville j'ai pour moi un peuple nombreux. » Paul y séjourna un an et demi et il enseignait parmi les Corinthiens la parole de Dieu. Sous le proconsulat de Gallion en Grèce, les Juifs, unanimes, se dressèrent contre Paul et l'amènèrent devant le tribunal, en disant : « La manière dont cet individu incite les gens à adorer le Dieu unique est contraire à la loi. »

Au moment où Paul allait ouvrir la bouche, Gallion déclara aux Juifs : « S'il s'agissait d'un délit ou d'un méfait grave, je recevrais votre plainte à vous, Juifs, comme il se doit. Mais s'il s'agit de débat sur les mots, sur des noms et sur la Loi qui vous est propre, cela vous regarde. Etre juge en ces affaires, moi je m'y refuse. Et il les chassa du tribunal. Tous alors se saisirent de Sosthène, chef de synagogue, et se mirent à le frapper devant le tribunal, tandis que Gallion restait complètement indifférent.

Paul demeura encore assez longtemps à Corinthe. Puis il fit ses adieux aux frères et s'embarqua pour la Syrie, accompagné de Priscille et d'Aquila. A Cenchrées, il s'était fait raser la tête, car le vœu qu'il avait fait avait pris fin.

**Actes des Apôtres 18, 9-18**

#### **Méditation**

**« Adhérer au Christ et en être témoin, c'est toujours prendre des risques. »**

Si Paul avait reçu en songe la garantie divine que personne ne le maltraiterait à Corinthe, cela ne veut pas dire que la jeune Eglise était en paix dans son intégralité. Sosthène en sut quelque chose. Chef d'une synagogue de la ville, il avait adhéré au message évangélique prêché par Paul et sera même plus tard cosignataire de la 1<sup>ère</sup> épître aux Corinthiens. Lors de la comparution de l'Apôtre devant Gallion, il se fit rosser par des Juifs qui n'avaient pas adhéré à l'Evangile.

Gallion, frère de Sénèque, est resté peu de temps proconsul d'Achaïe, province romaine correspondant au sud de la Grèce géographique, dont Corinthe était la capitale. Cet homme aux hautes responsabilités politiques était normalement chargé de rendre la justice dans sa province ; mais il estimait apparemment avoir bien autre chose à faire que se mêler de conflits entre les Juifs habitant sa ville, et il n'intervint même pas lorsque Sosthène se fit rosser devant ses yeux.

Cela choque notre sensibilité. Un homme d'Etat qui n'assume pas pleinement ses responsabilités, c'est peu acceptable. Il aurait dû intervenir puisqu'un individu était frappé en sa présence. Or, il ne l'a pas fait. Mais ce n'est pas la seule fois, dans l'histoire, que des chrétiens auront à souffrir des défaillances du pouvoir politique, ou de leur autoritarisme malveillant. Le cardinal Joseph Zen, archevêque honoraire de Hong Kong, en a récemment payé le prix.

Adhérer au Christ et en être témoin, c'est toujours prendre des risques. Si aucun ennui ne nous arrive alors que nous nous prétendons chrétiens, c'est peut-être parce que nous le sommes de façon bien tiède.

**Michel Quesnel, prêtre de l'Oratoire à Lyon**